

Avis aux candidats de recrutement de l'année 2023

Suite aux dispositifs de la loi 18-07 du 10 juin 2018 relative à la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel en Algérie, nous vous informons que les dossiers de candidature que vous avez déposé auprès du Centre National de Pharmacovigilance et de Matérovigilance (CNPM), font l'objet des traitements conforme aux finalités énoncées dans l'annonce de l'avis de recrutement.

Conformément à cette loi, vous disposez de droits que vous pouvez exercer à tout moment. Pour ce faire, nous vous invitons à adresser votre demande soit par courrier électronique à l'adresse suivante : cnpm@cnpm.org.dz soit par courrier postal à l'adresse suivante : Centre National de pharmacovigilance et de Matérovigilance, route petit staoueli, Dely Brahim, Alger.